

**ÉCHELLE SALARIALE
POUR LE PERSONNEL ADMINISTRATIF
DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS
AU 1ER MAI 2023**

Échelle salariale au 1er mai 2023				
Nombre d'heures hebdomadaires : 35	Niveau	Salaire minimal	Salaire médian	Salaire maximal
PSG 6 %				
Personnel bureau				
Sténo-secrétaire	01	42 996 \$	50 391 \$	57 786 \$
Secrétaire	02	48 148 \$	55 485 \$	62 821 \$
Assistante administrative, assistant administratif de la directrice, du directeur du Service des ressources humaines	03	50 898 \$	60 674 \$	70 450 \$
Assistante administrative, assistant administratif d'une vice-rectrice, d'un vice-recteur ou d'une secrétaire générale, d'un secrétaire général	04	56 935 \$	66 722 \$	76 510 \$
Assistante administrative, assistant administratif de la rectrice, du recteur	05	52 821 \$	69 033 \$	85 240 \$
PSG 6 %				
Personnel technique				
Contremaître ¹ - classe II	06	49 565 \$	64 774 \$	79 985 \$
Technicienne, technicien - classe II	06	49 565 \$	64 774 \$	79 985 \$
Technicienne, technicien - classe I	06	80 204 \$	83 266 \$	86 329 \$
PSG 6 %*				
Groupe professionnel				
Conseillère, conseiller en gestion des ressources humaines	07	61 223 \$	90 754 \$	120 285 \$
Conseillère, conseiller en gestion des ressources humaines - affaires départementales	07	61 223 \$	90 754 \$	120 285 \$
Avocate, avocat	07	61 223 \$	90 754 \$	120 285 \$

¹ La semaine et l'horaire de travail de la personne occupant les fonctions de contremaître sont conformes aux modalités prévues à la clause 9-3.01 a) du Protocole.

* Tenir compte qu'une augmentation de 1,5 % a déjà été accordée au 1er mai 2023.

Mise à jour le 7 octobre 2024